Strasbourg, le 7 mars 2025

Un réseau d'entreprises pour davantage de multimodalité dans les transports

SNCF Réseau et Voies navigables de France (VNF), en collaboration avec les Ports de Strasbourg, Colmar Neuf-Brisach et Mulhouse Sud Alsace créent le Club d'Innovation pour le multimodal Rhénan (CIMR). Ce premier rendez-vous, propice aux retours d'expérience et à la construction de solutions nouvelles a été proposé, le jeudi 6 mars 2025, aux entreprises alsaciennes soucieuses de réduire l'impact environnemental de leurs transports. Plus de 100 personnes étaient présentes.

Un club pour engager encore davantage les entreprises alsaciennes dans le report modal

Même si la part modale du fer et du fleuve est à un niveau supérieur en Alsace par rapport à la moyenne nationale, celle du transport routier reste prégnante dans le couloir Rhénan. L'objectif du CIMR est de créer des synergies, entre ses membres, favorables à l'usage des infrastructures ferrées et fluviales existantes, pour développer des nouveaux services logistiques et ouvrir de nouvelles destinations au bénéfice des entreprises alsaciennes.

Afin d'illustrer ce potentiel, les animateurs du Club ont favorisé pour cette soirée des témoignages d'entreprises : Blue Paper, le papetier strasbourgeois, a partagé son expérience sur l'expérimentation du transport de bobines de papier XXL vers le nord de l'Allemagne. Liebherr Mining a expliqué son choix du fluvial pour l'expédition de ses pelles vers le marché international. Ces entreprises ont bénéficié du Plan d'Aide au Report modal (PARM) mis en place par VNF.

Côté fer, Hexafret, la nouvelle entreprise de fret ferroviaire du groupe Rail Logistics Europe a choisi de présenter ses deux types d'offres ferroviaires, adaptées aux besoins et activités des chargeurs et industriels.

Cette soirée a été l'occasion pour une centaine de participants de tester le concept du Club :

- Un lieu inspirant, le musée Würth pour cette première,
- Une table ronde favorisant le partage d'expérience et la co-construction de solutions,
- Un temps d'échanges entre chargeurs, opérateurs, logisticiens pour poser les bases de nouveaux projets.

Une initiative issue du partenariat national entre VNF et SNCF Réseau, soutenu par le programme ReMoVe

Depuis 2021, VNF et SNCF Réseau Grand Est sont engagés dans un partenariat national, qui localement s'est décliné par la démarche du Laboratoire d'Innovation pour le Multimodal Rhénan. En format exploratoire, cette démarche a permis d'ouvrir de nouvelles pistes et évolue aujourd'hui en Club. Lors de cette première phase, le Laboratoire avait permis de mobiliser 50 entreprises et d'identifier le potentiel de 360 000 tonnes de marchandises pouvant faire l'objet d'un report modal.

Le Club bénéficie du soutien :

- du Secrétaire Général pour les Affaires Régionales et Européennes, Préfecture de Région Grand Est,
- des Ports de Strasbourg, Colmar Neuf-Brisach et Mulhouse,
- et de l'accompagnement financier du dispositif ReMoVe – Agir pour la transition écologique de l'ADEME.

Le Plan d'aide au report modal (PARM) 2023-2027 permet d'accompagner les entreprises souhaitant intégrer la voie d'eau dans leurs chaînes logistiques, à l'aide de soutiens financiers à chaque étape du montage d'un projet fluvial : aide à la réalisation d'études logistiques/études de faisabilité, à l'expérimentation du transport fluvial et à l'acquisition d'équipements de manutention et d'infrastructures qui permettent la création ou l'augmentation de transport fluvial.

ReMoVe est un programme CEE qui a pour but d'accélérer le report modal de la route vers les modes de transport massifiés fluviaux, ferroviaires et maritime, et d'accompagner l'amélioration des performances énergétiques et environnementales des flottes de transport massifiées de marchandises (fluviale, ferroviaire, cabotage maritime et pêche professionnelle), ainsi que des moyens de manutentions associés.

Contacts presse

- SNCF Réseau :
  Olivier GÉNEVAUX - olivier.genevaux@reseau.sncf.fr – 06 33 19 04 22
- Voies navigables de France :
  Laure MAUNY - laure.mauny@vnf.fr - 06 78 37 69 24

À propos de SNCF Réseau

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et développer le mode ferroviaire au service de la transition écologique, SNCF Réseau développe l'offre de service pour le fret et le marché voyageurs sur les 28 000 kilomètres de ligne dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité. Gestionnaire du réseau, il commercialise et garantit l'accès neutre et équitable à l'infrastructure. Partenaire des pouvoirs publics, des territoires et des entreprises ferroviaires, SNCF Réseau a pour priorité absolue la satisfaction de ses clients.
Société anonyme du groupe SNCF, l'entreprise compte plus de 50 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de près de 7,6 milliards d'euros en 2023.
www.sncf-reseau.com

À propos de Voies navigables de France

Voies navigables de France (VNF) est un établissement public opérateur de l'Etat en charge de la transition écologique dans le fluvial.
Il gère un réseau de 6700 km de canaux, fleuves et rivières qui irriguent les territoires et répond à plusieurs usages : environnementaux, sociaux et économiques.
Ses 4000 agents régulent finement la ressource en eau dans l'intérêt général et le respect de l'environnement.
Voies navigables de France crée également les opportunités de développement des activités sur et autour du fleuve et favorise la transition de notre société vers de nouveaux modèles économiques et écologiques en faveur du fret bas carbone et du tourisme durable.
www.vnf.fr